



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-74610>

Département(s) de publication : **13, 83**

Annonce n° **26-74610**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 26-66207

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Auriol

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21130007400013

Ville : AURIOL

Code postal : 13390

Groupeement de commandes : Non

Département(s) de publication : 13, 83

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de voirie communale

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233141

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Suite à une déclaration sans suite du marché de travaux de voirie communale, l'accord-cadre est relancé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Les montants estimatifs sont indicatifs et comprennent la totalité des périodes de reconduction. La période initiale débutera à compter de la notification jusqu'au 31 décembre 2026 les périodes suivantes débuteront à compter du 1er janvier au 31 décembre. Travaux de voirie, d'aménagements et de réseaux divers sur la voirie communale : - Travaux préliminaires, - Travaux de terrassements, - Travaux sur les réseaux d'assainissement, - Travaux sur les réseaux divers, - Travaux de remblais, - Travaux de maçonnerie, - Travaux de revêtements de surfaces, - Travaux de marquage routier, - Signalisation verticale, - Mobiliers urbains

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 29/07/2026 à 12h00, lire 31/07/2026 à 12h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/07/2026